Envoyé en préfecture le 26/05/2023
Reçu en préfecture le 26/05/2023
Publié le 26/05/2023
ID : 038-200030658-20230522-2023_95-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/95 JC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le 22 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 16 mai 2023
Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.
Suppléants avec voix délibérative : Marc Giraud
Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.
Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Uta Ihle à Claude Didier, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Fabienne Croze à Christian Roux.
Votants : 39 Pour : 39

OBJET : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ISERE POUR L'EQUIPEMENT DE LA MATERNELLE DE MENS POUR UNE UTILISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Dans le cadre d'un accroissement de la demande de garde concernant les accueils de loisirs pour les 3-5 ans sur le secteur Mens/Clelles, l'accueil des enfants sera relocalisé à l'école maternelle de Mens sur l'été 2023 afin d'accueillir jusqu'à 30 enfants. Il est donc nécessaire pour assurer cet accueil d'acheter un frigo, un lave-vaisselle professionnel ainsi que des tonnelles. Dans ce cadre, il est proposé au conseil communautaire de solliciter la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Achat de matériel	5489,52€	CAF	4391,62€
		CC Trièves	1097,90€
TOTAL	**5489,52€**	**TOTAL**	**5489,52€**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à solliciter la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère à hauteur de 4391.62€,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 22 mai 2023
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 26/5/23 *et de sa publication le* 26/5/23